

L'Afrique de l'Ouest dans l'oeil du cyclone

Leslie Varenne

09 octobre, 2015

Notes d'actualité

Partie III : Le Mali et l'éternel recommencement

Ni guerre, ni paix, c'est ainsi que pourrait se résumer la situation de ce pays aujourd'hui. L'accord d'Alger signé, sous la pression de la médiation internationale et après des mois de tractations, par toutes les parties maliennes le 20 juin 2015, n'est toujours pas mis en œuvre. Mieux, cet accord est devenu un prétexte à des alliances contre nature, des marchandages, des attaques, des réconciliations factices où chaque partie au conflit essaye de tirer son épingle du jeu. Les Nations Unies présentes au Mali depuis avril 2013 se révèlent incapables de faire respecter le cessez-le-feu et par conséquent de remplir leur mission première qui consiste à contribuer au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays. La force française Barkhane ne s'implique plus aux côtés de la Minusma et se contente d'opérations ponctuelles et ciblées. L'Union européenne, premier bailleur de fonds du Mali, qui ne vit que sous perfusion de l'aide internationale, se tait et continue de payer...

Le Mali a repoussé pour la troisième fois consécutive ses élections locales qui auraient dû se dérouler le 25 octobre 2015. Les conditions de ce scrutin ne sont, une nouvelle fois, pas remplies. Selon le dernier accord d'Alger, à cette date, les 100 000 réfugiés dans des camps au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso auraient dû rentrer et l'administration être redéployée dans le Nord du pays. Il n'en est rien. Un représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) explique : « *chaque fois que nous faisons un pas en avant, il y a une nouvelle attaque et nous reculons d'un pas en arrière.* » Qui peut s'en étonner ?

Le Mali est un véritable bourbier. Aucun des nombreux accords signés entre le gouvernement et les rébellions n'a jamais été respecté. La première médiation algérienne remonte à 1991, ce sont les accords dits de Tamanrasset qui prévoyaient déjà la décentralisation donc plus d'autonomie pour le Nord. Puis vient le Pacte National de 1992 paraphé par le gouvernement de Bamako et les rebelles Touaregs, lui aussi, préconise le développement économique du Nord, la réconciliation nationale et l'intégration des rebelles au sein de l'armée. Ensuite il y aura Alger II en juillet 2006, Ouagadougou en juin 2013 et enfin Alger III... Les milliards déversés par la Communauté internationale, notamment l'Union européenne, afin d'aider à la mise en œuvre de ces multiples accords n'ont jamais servi à l'amélioration des conditions de vie de toutes les populations du Nord, qu'elles soient Arabe, Touareg, Peulh, ou Songhai. La manne s'évapore dans les limbes de la corruption et/ou les poches des élites bamakoises. Néanmoins, l'Union européenne poursuit son engagement en faveur du développement et de la stabilisation du Mali, tout en reconnaissant que : « 22 ans après, cette politique n'est pas encore parvenue à créer la cohésion nécessaire entre les différentes communautés qui composent le pays. » [1]

Serval un succès éphémère...

François Hollande a voulu, lui aussi, sauver le Mali. C'était en janvier 2013, le Président de la République se délectait des applaudissements, des vivats et des drapeaux français qui flottaient au dessus de la foule malienne qui l'acclamait à Bamako. C'était le plus beau jour de sa vie, il déclarait : « *Depuis cette date du 10 janvier, de l'intervention de la France, ville après ville, village après village, les armées du Mali et de la France appuyées par les pays de l'Afrique de l'Ouest rendent enfin au Mali son unité, son intégrité et sa force.* » L'opération Serval était en marche. Si le Président de la République se rendait dans la capitale malienne aujourd'hui, il n'est pas certain que sa cote de popularité auprès de la population soit plus élevée que celle que les Français lui octroient. Car si chacun s'accorde à reconnaître que l'opération Serval a été un succès militaire remarquable et incontestable, Aqmi (al Qaeda au Maghreb islamique) a été en partie décapité, ses effets ont été de courte durée. La France s'est enlisée dans le bourbier malien...

Les élites et les journaux de Bamako, instrumentalisés par le pouvoir, n'ont cessé d'accuser les Français de collusion avec le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), qui apportait son aide à Serval, notamment dans les massifs montagneux de l'Adrar des Ifoghas où se cachaient les djihadistes. Les mêmes lui reprochaient également de protéger les Touaregs en refusant que l'armée malienne entre à Kidal. Or, l'armée française était convaincue que si l'armée malienne entrait à Kidal elle se livrerait à des exactions. Ces convictions étaient totalement fondées puisque lorsque Serval a emmené l'armée malienne dans ses bagages à Sévaré, Tombouctou et Gossi, cette dernière s'est livrée à de nombreuses exécutions extrajudiciaires, rendant ainsi la France complice de fait. De la même manière, le contingent tchadien engagé

aux côtés de l'armée française a apporté une aide non négligeable à l'armée française et a subi de lourdes pertes – la majorité des combats au sol ont été menés par les soldats tchadiens – mais il s'est rendu, lui aussi coupable des pires exactions. Et, la France a tourné pudiquement la tête, faisant mine de n'avoir rien su, rien vu, rien entendu...

Selon un responsable de la CMA : « *Serval a permis de revenir à la situation de 2011* », c'est-à-dire d'atténuer les conséquences catastrophiques de la guerre en Libye avec l'arrivée sur le territoire malien, dès août 2011, de Touaregs lourdement armés fuyant les bombes de l'OTAN contre la grande Jamahiriya. En tout état de cause, les promesses de François Hollande faites à Bamako en janvier 2013 quant à l'intervention de la France qui rendrait au Mali son « *unité, son intégrité et sa force* » sont restées des vœux pieux. En juillet 2014, Serval a laissé la place à Barkhane qui opère désormais dans cinq pays de la région sahélo-sahélienne : Mali, Niger, Mauritanie, Burkina Faso et Tchad.

La médiation algérienne

En juin 2013, pour tenter de ramener la paix et rétablir l'unité territoriale du Mali, le Président Blaise Compaoré s'est une fois de plus posé en médiateur, avec comme négociateurs principaux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé. Une fois n'est pas coutume, il faut rendre grâce à Blaise Compaoré, car les accords de Ouagadougou, signés le 18 juin 2013, étaient bons et ont été reconnus, sans délais, par toutes les parties : rébellion et gouvernement de transition. Ils ont, en outre, rendu possible la tenue de l'élection présidentielle d'août 2013 qui a vu la victoire d'Ibrahim Boubakar Keita (IBK). Mais, dès qu'il a été installé au palais de Koulouba, le nouveau Président a immédiatement dénoncé ce texte. Un ancien ministre de la transition se souvient : « *IBK a freiné les accords de Ouagadougou, il les a reconnus et immédiatement après il les a reniés. Compaoré a tout fait pour le ramener à la raison, sans résultat.* » Exit donc les accords de Ouagadougou, place à l'accord d'Alger. Des négociations inter-maliennes ont donc commencé à Alger en juillet 2014 sous l'égide d'une équipe de médiation internationale composée de la MINUSMA, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union européenne, de l'Organisation de la coopération islamique, du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. La France était présente à la fois comme membre de l'UE et via son ambassadeur en Algérie. Les US ne participaient pas formellement mais avait un siège d'observateur. C'est sans conteste l'Algérie et son ministre des Affaires Etrangères, Ramtane Lamamra, qui ont tenu la barre d'un bout à l'autre des négociations. L'Algérie n'est pas partie au conflit dans ce pays, pour autant, ce n'est pas un acteur neutre. En effet, le sud algérien et le nord Mali partagent les mêmes peuples, parfois les mêmes familles, la persistance du conflit pourrait se répercuter sur le territoire algérien. En outre, ce pays ne peut se permettre de se retrouver avec deux foyers d'insécurité à ses frontières libyenne et malienne. Ces négociations ont duré 11 mois, Ramtane Lamamra ne pouvait endosser ni un échec diplomatique ni un échec sécuritaire. Il fallait signer un accord à tout prix et à n'importe quel prix. Le rapport de l'ONG International Crisis Group publié en mai 2015 et intitulé « *Mali : la paix à marche forcée ?* » analyse les problèmes, les chausse-trappes et les carences de cet accord. Il relève également les pressions faites sur les représentants de la CMA pour les obliger à signer : « *Selon certaines sources, cela va des menaces de sanctions ciblées (gel des avoirs, interdiction de voyager) à des tractations plus discrètes pour offrir postes, argent ou exils sécurisés à des membres influents de la CMA.* » Le rapport de cette ONG est juste et édifiant. Ses recommandations à la France, à la Minusma et à toutes les parties le sont tout autant. Pour de nombreux observateurs, International Crisis Group est un sous-marin du Département d'Etat américain. Cette ONG dit tout haut ce que les USA ne peuvent dire que tout bas. Ainsi, un cadre de la CMA, présent aux pourparlers d'Alger confiait amusé, en juin dernier à IVERIS, que : « *ce rapport reprenait exactement les propos tenus par Bissa Williams, la sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires africaines, dans les couloirs des négociations.* » Cela prouve, une fois de plus, que les Américains n'ont plus besoin de leurs alliés français pour « comprendre » l'Afrique francophone et qu'à bien des égards leurs analyses sont plus pertinentes que celles d'une diplomatie française totalement en panne en Afrique... et ailleurs ! Un homme politique malien décrit l'ambassadeur de la France au Mali, Gilles Huberson, un ancien officier, ayant passé deux ans dans le privé auprès de LVMH, comme : « *un diplomate hyper actif, qui se prend pour le consul du Mali. Il est opportuniste, volontariste, mais ne gère rien. Il s'est enfilé dans les contradictions internes maliennes.* » Quant à l'ambassadeur US, Paul A. Folmsbee : « *Il fait le job.* »





Le bourbier malien

Et le travail au Mali, ce n'est pas ce qui manque ! Ce pays, est sans conteste, le pays d'Afrique de l'Ouest le plus difficile à décrypter. Pour comprendre véritablement le Mali, il faudrait être Malien, parler malien, penser malien. Tous ceux qui mettent un pied dans cette arène en pensant être plus malins que les Maliens en perdent leur latin. Les différents groupes politico-militaires pro-Azawad, pro-Bamako, ou djihadistes se font, se défont et changent régulièrement d'appellations. Ainsi le Mujao dirigé par Mokhtar Belmokhtar s'appelle désormais Al Mourabitoune. Celui dirigé par Iyad Ghali, Ançar Eddine, s'est fractionné, certains de ces éléments ont rejoint le HCUA, (Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad) d'autres le MAA (Mouvement Arabe de l'Azawad). Mais le Mujao et Ançar Eddine n'ont pas disparu pour autant ! Il existe une autre branche du MAA, mais celle-ci se range dans les groupes proches du pouvoir de Bamako, aux côtés du Gatia (Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés), une milice, créé en mai 2014, jouant les supplétifs de l'armée malienne. Tous les groupes du Nord, HCUA, MAA et MNLA sont regroupés au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Les groupes pro-Bamako, eux, sont désignés sous le terme de Plateforme. D'autres mouvements sont apparus récemment comme le Front de libération du Macina qui, comme son nom l'indique, opère dans la région du Macina, située au centre du pays et hors du territoire d'action de l'opération Barkhane. Ce nouveau front, sous la direction d'Hamadou Koufa, allié d'Iyad Ghali, regrouperait d'anciens djihadistes ayant survécu à l'opération Serval. Le dernier-né se nomme Compis 15. Cette nouvelle organisation est une création ex nihilo du gouvernement malien. Ce groupuscule a pour but d'interférer dans les réunions du comité de suivi des accords d'Alger au profit de Bamako. Chacune de ces organisations joue ses propres cartes, son agenda et ses intérêts, quelques-unes sont infiltrées par d'anciens djihadistes qui souhaitent avoir une place à la table des négociations et tiennent à sauvegarder leur économie basée sur les trafics en tous genres.

Violation de l'accord d'Alger

Qui a tiré en premier ? Cette question cruciale a agité la presse malienne pendant un long mois. Et là encore, l'affaire est complexe. A la mi-avril, au moment où la CMA s'appêtait à signer l'accord d'Alger, le Gatia attaquait la ville de Menaka. Le 15 août, la CMA partait à la reconquête d'Amessine situé à une centaine de kilomètres de Kidal. La veille, le général El Hadj Ag Gamou, fondateur du Gatia, avait réuni ses troupes et déclaré : « *Nous allons reprendre notre territoire et nous allons rétablir l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Mali par la force. Le Mali nous appartient.* » Il préparait donc les actions futures. Lors de cette réunion à quel titre s'exprimait Ag Gamou ? Au nom d'un chef d'un groupe politico-militaire ou au nom de sa fonction de Général de l'armée malienne ? Il a été nommé à ce poste par IBK dès 2013. Curieusement, la double casquette du Général Gamou ne semble déranger personne, ni le pouvoir de Bamako, ni la médiation internationale ni la Minusma. Mais l'affaire se corse encore avec les alliés de circonstances du Gatia. Selon un représentant du MNLA, lorsque le Gatia attaque la ville d'Aneff le 17 août, aux côtés du Général Gamou et des groupes pro-Bamako se trouve Abou Alhaq, nouveau représentant pour le Mali de Mokhtar Belmokhtar. Cette présence a été confirmée, par la suite, lors du décès d'Abou Alhaq à Inafaraq le 20 septembre 2015.

En résumé : la force Barkhane combat les djihadistes sur le sol malien en accord total avec le pouvoir de Bamako. L'armée française a tué en décembre 2014, Mohamed Tilemsi, bras droit de Belmokhtar au Mali. Aujourd'hui, les mouvements armés pro-Bamako s'allient aux djihadistes pour combattre les positions de la CMA après avoir signé un accord de paix...

Aux dernières nouvelles, le Gatia fâché, de l'entrée du COMPIS 15 dans le jeu, a décidé de lâcher le pouvoir, de ne plus attaquer les Touaregs et de se rapprocher de la CMA ! Le 6 octobre 2015, dans la commune de Talataye, région de Gao, dix civils ont été tués dans l'indifférence générale. Seul un journal malien fait état de cette information en quatre lignes. Aucune réaction de la Minusma, dont le mandat, faut-il le souligner, consiste également à protéger les civils. Le représentant spécial de Ban-Ki-Moon au Mali, Mongi Hamdi, reconnaissait, néanmoins, devant le Conseil de Sécurité le 7 octobre 2015 : « Le calendrier de mise en œuvre a subi de graves revers pendant les trois mois suivants le parachèvement de la signature de l'accord de paix (...). Ceux-ci ont été principalement provoqués par de fréquentes violations du cessez-le-feu, dans un contexte caractérisé par les actions des groupes terroristes et des activités liés au trafic transnational illicite ». Ces aveux signent le cuisant échec de la MINUSMA, et de tous les autres acteurs de la médiation internationale. Mais la situation actuelle du Mali signe également la faillite d'IBK qui semble ne plus rien maîtriser. Après deux ans de mandat, le pays s'est enlégé dans un marasme économique, politique, sécuritaire, humanitaire, sur fond de scandales récurrents de corruption. Aujourd'hui personne à Bamako n'ose parier sur l'avenir d'IBK et de son gouvernement.

Le mausolée de la CPI

Ce tableau affligeant ne serait pas complet sans signaler les derniers errements de la Cour Pénale Internationale (CPI). En effet, la Procureur Fatou Bensouda a délivré un mandat d'arrêt contre un Malien, d'origine touareg, Ahmad Al Faqui al Mahdi pour avoir commis des crimes de guerre contre des mausolées de Tombouctou. Sa première comparution au tribunal de la Haye a eu lieu le 30 septembre 2015. Ces monuments ont été classés très tardivement par l'UNESCO, en 2012. Selon des habitants de cette ville, ces mausolées ne représentent pas une valeur historique et archéologique cruciale. Et même s'ils avaient une valeur inestimable, ont-ils plus de valeur que la vie des Maliens ? Une nouvelle fois, la CPI se ridiculise alors que de nombreux crimes de guerre, crimes contre l'humanité ont eu lieu, et ont encore lieu, dans ce pays et qu'aucun auteur de ces actes n'a jamais été traduit devant cette Cour. A notre connaissance, aucun djihadiste malien n'a fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI. Avec cette nouvelle affaire, la CPI construit son propre mausolée...

... et de la ...

[1] Selon le dernier rapport de l'ONU, 20% des maliens sont touchés par l'insécurité alimentaire, avec de fortes proportions dans le Nord. Dans la région de Tombouctou plus de 17% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigue.

Leslie Varenne

Directrice de l'IVERIS

Downloaded from:

http://iveris.eu/list/articles_dactualite/84-lafrique_de_louest_dans_loeil_du_cyclone

© copyright 2015 by Iveris. Tous droits réservés.